

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LEUR MÉTIER

L'accompagnement des Très Petites Entreprises (TPE) dans leur transition numérique s'organise de manière partagée entre l'agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de la Manche, la CCI Ouest-Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Une convention partenariale actant le lancement du Plan pour la transition numérique des commerçants et artisans du Cotentin a été signée le 15 novembre 2019. Ce plan d'action d'une durée de 3 ans s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et au Répertoire des Métiers (RM) du territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Il a pour objectifs :

- d'aider les entreprises à définir une stratégie numérique adaptée à leur activité et à leur culture du numérique ;

- de favoriser la montée en compétence progressive des responsables d'entreprise et de leurs collaborateurs ;
- de répondre aux attentes et aux nouvelles habitudes de consommation des habitants du territoire.

Ce plan de transition numérique permet aux commerçants et artisans de participer au speed meeting du numérique.

Speed Meeting du Numérique

Organisé à l'occasion du Salon Cherbourg Numérique Démo (CND), les collectivités proposent une journée Speed Meeting à destination des TPE du Cotentin le 1^{er} octobre entre 10h et 17h30 à l'Autre Lieu (Espace René Le Bas, 16 rue de l'Abbaye, 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN).

Ces rendez-vous professionnels proposés sous forme de rencontres de 30 minutes, permettent de présenter aux participants une offre adaptée et complète en termes de matériel et de solutions du numérique pour les accompagner dans la gestion quotidienne, la communication numérique et la vente en ligne.

Pour participer au Speed Meeting du Numérique, les commerçants et artisans peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au 16 septembre depuis le site developpement.lecotentin.fr. La liste des professionnels inscrits sera visible, ainsi les participants pourront choisir les personnes qu'ils souhaitent rencontrer.

Le saviez-vous ?

Des diagnostics digitaux sont offerts aux commerçants et artisans du Cotentin. D'une durée d'une heure environ, ce diagnostic individuel peut être réalisé par le biais de rendez-vous téléphonique, en visio conférence ou en présentiel. Suite à cet entretien, les chefs d'entreprises sont conseillés sur des moyens simples à mettre en œuvre pour faire progresser l'entreprise dans le domaine du numérique.

Plus d'infos sur les diagnostics :

Olivier GESLIN

Conseiller Transformation Digitale CCI-On
Tél 06.84.41.25.53

Benjamin LODDE

Conseiller numérique CMA
Tél 06.31.00.23.30

Site internet :

Developpement.lecotentin.fr